



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°37 - ÉTÉ 2017

Projet de parc éolien
à Peipin (p.4-5)





Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

La (longue) séquence électorale est désormais terminée et, à ce propos, j'aimerais souligner la participation des Peipinois qui reste toujours supérieure à la moyenne nationale, comme dans de nombreux villages alentour. Dans un contexte d'extrême abstention, c'est une forme de conscience citoyenne plutôt positive.

La prochaine consultation sera celle des élections européennes, en 2019. D'ici-là, et d'une façon générale, sachez que vous pouvez nous aider à tenir le bureau de vote, ainsi qu'à effectuer le dépouillement : toutes les bonnes volontés sont acceptées avec plaisir. Tenir le bureau et effectuer le dépouillement font partie du devoir citoyen, ce qui permet aux élections d'être directement contrôlées par nous tous, le peuple.

Il en va de même pour les Conseils municipaux, qui sont le lieu de démocratie le plus concret et le plus direct. La question n'est évidemment pas de s'astreindre à assister à tous les Conseils, quoique rien ne l'interdise. Mais de ne pas oublier que c'est en Conseil que sont débattues les affaires de la commune qui nous concernent directement et que c'est le meilleur moyen de comprendre la façon dont les choses se passent. En outre, ça permet d'échanger avec les élus, de poser des questions, et d'obtenir des réponses. Depuis notre élection en 2014, la date des Conseils est annoncée 6 mois à l'avance (sous réserve de modifications liées à actualité) dans ce bulletin, mais aussi sur le site Internet de la commune. Les Conseils se déroulent généralement le dernier mardi de chaque mois, hormis durant les 2 mois d'été.

Lors de cette dernière séance avant l'été, qui aura lieu le mardi 11 juillet à 19 heures à l'ancienne mairie, les élus se prononceront notamment sur le lancement du projet éolien. Nous ferons le bilan du registre, qui reste ouvert jusqu'au 7 juillet, et dans lequel vous pouvez consigner toutes vos remarques, questions, suggestions et avis, quels qu'ils soient, soit en venant au secrétariat de la mairie, soit en envoyant un courriel à : projet-eolien@peipin.fr (pensez à mentionner vos nom et adresse postale).

Vous trouverez également sur le site de la commune (www.peipin.fr) la transcription des questions qui ont été posées lors des deux réunions publiques des 14 et 21 avril derniers, ainsi – bien entendu – que des réponses qui ont été apportées.

Autre sujet sur lequel je me permets d'insister parce qu'il est vital pour notre sécurité à tous : le Plan Communal de Sauvegarde (ou PCS). Le PCS est un outil conçu pour permettre aux autorités, dont la commune et la préfecture, d'organiser dans les meilleures conditions les secours et la sauvegarde de la population en cas de crise majeure : tremblement de terre, inondation, rupture de barrage, incendie, catastrophe sanitaire, chimique ou nucléaire, attentat terroriste, etc. À cet effet, nous devons identifier parmi vous, d'une part ceux qui sont en situation de fragilité et ceux qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens ; et d'autre part, pour un maximum d'efficacité, nous devons aussi connaître ceux qui disposent de savoir-faire ou de moyens techniques et/ou professionnels : retraités de professions médicales ou paramédicales par exemple, anciens agriculteurs qui disposent de tracteurs ou d'autres engins, etc. En somme, tout ce qui pourrait un jour nous permettre de sauver des vies.

Une page y est consacrée à la fin de ce numéro (comme dans le précédent). J'en profite pour remercier ceux d'entre vous qui se sont déjà manifestés et je vous appelle à prendre conscience de l'importance vitale de cet outil, et à vous signaler si vous êtes concernés.

Passez un bel été et profitez bien de vos vacances pour vous ressourcer.



Rejoignez-nous sur

facebook

Commune de Peipin



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Les élections législatives ont eu lieu les 11 et 18 juin derniers. À cette occasion, les Français ont été appelés à élire les députés qui les représenteront à l'Assemblée nationale pour les cinq prochaines années.

La députée de la 1^{re} circonscription est **M^{me} Delphine BAGARRY**, son suppléant est **M. Georges PEREIRA**.

Le député de la 2^e circonscription est : **M. Christophe CASTANER**, sa suppléante est : **M^{me} Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL**.



LA GRANDE BOUCLE PASSE À PEIPIN

Le 104^e Tour de France cycliste, qui se déroule du 1^{er} au 23 juillet 2017 traversera les Bons-Enfants et Peipin à l'occasion de la 19^e étape le vendredi 21 juillet 2017.

Étape 19 : Embrun / Salon-de-Provence - 222,5 km
Départ 12h30 (Heure locale)



ITINÉRAIRE	KILOMÈTRES		HORAIRES (Heure locale)			
	de l'arrivée	du départ	Caravane	44 km/h	42 km/h	40 km/h
FRANCE						
Les Bons Enfants	134.5	88.0	12h42	14h30	14h36	14h42
PEIPIN (D4085-VC-D951)	132.0	90.5	12h46	14h33	14h39	14h46

Nous vous informons qu'un arrêté municipal (N°123/JUIN 17) portant réglementation temporaire de la circulation pour cause d'épreuves sportives sur la voie publique a été pris.

La circulation sera coupée à partir de 11 h 30 et sera rétablie un quart d'heure après le passage du véhicule « fin de course » à 16 h.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles de sécurité aux abords des routes empreintées par le Tour de France.

BARBECUES ET FEUX INTERDITS SUR LE DOMAINE PUBLIC



Rappel de l'arrêté municipal N°73 /mai16 : Réglementation concernant l'utilisation de barbecues sur le domaine public.

Article 1 : Il est interdit d'utiliser les barbecues et d'allumer un feu sur le domaine public (Places du Bon-Vent, de la Mairie, de l'École, au stade municipal, zone de covoiturage, monument aux morts...) de l'ensemble de la commune.

Article 2 : Des dérogations, selon le lieu et le temps, sont accordées par le maire dans le cadre de déroulement de festivités ou de manifestations réalisées dans le cadre associatif ou culturel.

Dans ce cas, aucun déchet ne doit être laissé sur les lieux et l'installation du barbecue doit être éloignée de plus de 10 mètres de tout couvert végétal et de tout bâti.

Projet de parc éolien sur la commune de Peipin

Comme vous le savez, la commune de Peipin étudie l'installation d'un petit parc éolien, qui serait constitué de 5 machines, toutes situées sur des terrains communaux et distantes de 1,8 à 2 km des premières habitations (alors que la loi exige un minimum de 500 mètres).

Ce projet, qui s'inscrit dans le plan national pour la production des énergies vertes, permettrait de fournir en électricité l'équivalent de la consommation annuelle de 11 000 habitants. En outre, le fait qu'il soit prévu de le réaliser entièrement sur du foncier communal permettrait à l'ensemble du territoire de profiter des retombées financières, tant pour Peipin que pour le reste de la communauté de communes (CCJLVD). Car aujourd'hui, les petites communes (et communauté de communes) comme les nôtres sont à la recherche de nouvelles ressources financières, aussi bien pour compenser les retraits successifs de l'État que pour éviter d'avoir recours aux augmentations d'impôts locaux.

Visite à Marsanne : compte-rendu

Deux réunions publiques ont eu lieu les 14 et 21 avril 2017, au cours desquelles une présentation du projet a été effectuée. Tous ceux qui le souhaitaient ont pu poser des questions, demander des précisions et donner leur avis en toute liberté. Le verbatim de ces questions-réponses est d'ailleurs consultable sur le site de la mairie (www.peipin.fr).

La visite d'un parc similaire à celui qui est envisagé à Peipin a ensuite été organisée le 3 juin 2017 à Marsanne, dans la Drôme. Nous étions ce jour-là une petite cinquantaine à partir en bus pour la journée, et nous avons tous pu véritablement nous rendre compte de la réalité de ce type d'installation. Chacun se sera fait son idée, mais – tous ceux qui étaient présents peuvent en témoigner, quel que soit leur avis sur la question – nous pouvons en tirer au moins deux conclusions objectives :

- les éoliennes provoquent très peu de nuisances sonores, pour ne pas dire aucune. De nombreuses activités humaines en provoquent bien davantage au quotidien. En outre, le projet de Peipin étant très éloigné des habitations et situé en hauteur, et comme le son a tendance à se propager en s'élevant, nul ne serait incommodé, ni à Peipin, ni dans les environs ;
- la nature reprend très rapidement ses droits autour des éoliennes, qu'il s'agisse de la végétation et de la faune, puisque nous avons tous assisté à un vol de rapaces alors que nous discutons au

pied d'une éolienne. Par ailleurs, le parc est accessible (il n'y a aucun grillage ni portail d'aucune sorte) aux promeneurs, touristes, chasseurs et/ou éleveurs qui souhaiteraient par exemple faire paître leurs animaux au pied des machines.





Votre avis : registre ouvert jusqu'au 7 juillet

Au cours des réunions publiques, l'organisation d'un « référendum » a plusieurs fois été évoquée. Ce type de consultation a été écarté pour au moins deux raisons : la première, c'est qu'un référendum local n'a pas de valeur juridique ; la deuxième tient à la lourdeur d'une telle consultation et au fait que nous sortons tout juste d'une longue séquence électorale.

LA COMMUNE DE PEIPIN ÉTUDIE L'INSTALLATION D'UN PETIT PARC ÉOLIEN, QUI SERAIT CONSTITUÉ DE 5 MACHINES

En lieu et place, nous avons opté pour l'ouverture d'un registre officiel, plus simple à gérer et tout aussi démocratique, dans lequel tout un chacun peut consigner son avis, favorable ou non, ses questionnements, remarques, suggestions – ou tout cela à la fois.

Ce registre est physiquement présent au secrétariat de la mairie, où il suffit de vous rendre pour y noter votre sentiment. Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse : projet-eolien@peipin.fr et celui-ci sera aussitôt inséré dans le registre. Pensez à systématiquement indiquer vos prénom, nom et adresse postale.

Le registre reste ouvert jusqu'au 7 juillet 2017. Lors du Conseil municipal du 11 juillet, les élus en feront le bilan et s'appuieront dessus pour prendre leur décision. Le procès-verbal de la séance reprendra ce bilan complet et sera comme d'habitude publié sur le site Internet de la commune.

F. Dauphin

Et le photovoltaïque ?

Le photovoltaïque fait également partie des projets que nous envisageons à Peipin, toujours sur le même principe, c'est-à-dire sur du foncier communal, de façon à ce que toute la population puisse en bénéficier équitablement. Il est envisagé un petit parc d'une vingtaine d'hectares ce qui, combiné au parc éolien, permettrait à la commune d'augmenter significativement ses ressources financières.

NOUS DEVONS AU PRÉALABLE PROCÉDER À UNE RÉVISION DE NOTRE PLU

Toutefois, nous devons au préalable procéder à une révision de notre PLU (plan local d'urbanisme) qui, actuellement, ne permet pas ce type d'installation dans la zone pressentie. Notre PLU devant de toute façon évoluer pour de nombreuses autres raisons, c'est donc un chantier qui sera lancé dans les tout prochains mois.



LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC !



Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse.

Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.

Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (Annot, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux, Digne-les-bains, Forcalquier, Manosque, Riez, Saint-André-les-Alpes, Seyne, Sisteron). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter des files d'attente trop longues.

Je rassemble les pièces justificatives.

Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : BILAN DE LA 1^{re} ANNÉE

Rappel des horaires mis en place depuis mars 2016 :

Horaires de l'éclairage public peipinois :

- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 14 mai, extinction de minuit à 5 h 30.
- Période estivale : du 15 mai au 30 septembre, extinction à 1 h.

Rappel du nouveau système d'éclairage du boulodrome :

- le mode de marche forcée a été désactivé
- la minuterie a été réduite sur une plage d'une heure au lieu de deux
- lors des futures manifestations, l'horloge sera réglée en fonction des besoins.

Un an après la mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit par mesure d'économie, nous pouvons observer des résultats encourageants : **7 500 €** d'économie réalisés entre avril 2016 et avril 2017.

Dépenses de l'éclairage public de Peipin :

Année	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Total
2015	7 671,94 €	9 248,46 €	5 291,26 €	6 870,99 €	29 082,65 €
2016	7 774,83 €	6 972,85 €	4 888,97 €	5 184,22 €	24 820,87 €
2017	4 565,99 €	5 835,71 €			10 431,70 €

3 POINTS D'EAU AU CIMETIÈRE

Depuis quelques années, le bas du cimetière n'était plus alimenté en eau car la commune n'avait pas les finances pour réparer les fuites importantes sur le réseau. Au cours du deuxième trimestre 2017 des travaux ont été réalisés au cimetière, ainsi, vous avez maintenant accès à trois points d'eau :

- Le premier robinet se trouve à l'entrée de l'ancien cimetière,
- Le deuxième robinet se trouve à la petite entrée,
- Le troisième robinet se trouve à l'entrée principale du cimetière.





CHATS ERRANTS : 1^{re} CAMPAGNE DE STÉRILISATION

Dans les précédents bulletins municipaux, nous vous avons informés de notre volonté de procéder à une campagne de stérilisation et d'identification des chats libres sur notre commune. Dans ce but, nous avons passé l'an dernier une convention avec 30 millions d'amis afin de financer les frais vétérinaires. La procédure légale est très réglementée afin d'obtenir le « bon de mission » de l'association : indiquer l'adresse et le lieu de capture, la période d'intervention, le nombre de mâles et de femelles à stériliser, établir un arrêté municipal et informer les administrés.

Nous avons contacté une association de Sisteron qui devait s'occuper de la capture des chats. Or, nous devons nous organiser différemment et faire appel aux citoyens, comme c'est le cas dans de nombreuses communes. Nous remercions les Peipinois qui se sont déjà portés volontaires pour la capture des premiers chats.

Ainsi, la première campagne de stérilisation et d'identification va se dérouler du 5 juillet au 5 octobre 2017 au hameau des Bons-Enfants et dans le village historique.

Dès que ces chats auront été opérés, nous pourrions procéder à une autre vague de stérilisation. Pour cela, nous devons connaître précisément les besoins, le lieu d'intervention et constituer un groupe de volontaires pour attraper les chats (cage piège fournie), les emmener chez le vétérinaire avant de les relâcher au même endroit après une petite surveillance. Il n'est pas nécessaire d'être nombreux, mais il est important d'agir dans chaque quartier concerné. Les chats prolifèrent à très grande vitesse et leur nombre important provoque des nuisances. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie afin de programmer les stérilisations nécessaires.

FAUCARDAGE À LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration de Peipin utilise la technologie de filtre planté de roseaux. Cette technique a été choisie pour son respect de l'environnement, elle est basée sur l'optimisation de processus naturels. Le principe est simple : les roseaux luttent contre le colmatage du massif filtrant en perçant la couche de boues accumulées en surface. Ils assurent une vitesse d'infiltration correcte et une répartition homogène de toute la bâchée envoyée sur le filtre. Ils favorisent également la croissance d'une biomasse épuratrice riche au voisinage de la rhizosphère (système racinaire). Les roseaux qui sont mis en œuvre dans ce processus sont coupés une fois par an, c'est le faucardage.

Une opération nécessaire au bon fonctionnement

Le faucardage consiste à couper les roseaux fanés pour éviter leur accumulation et réduire l'épaisseur des boues à la surface des filtres. Cette opération est réalisée manuellement car une mécanisation du travail serait très compliquée à mettre en œuvre. Une dizaine de jours est nécessaire pour réaliser cette opération.

Le personnel est mis à rude épreuve : la coupe se fait à la débroussailleuse, vient ensuite un ratissage manuel car les rhizomes ne doivent pas être déterrés et les substrats ne doivent pas se mélanger. L'évacuation des résidus de roseau et le brûlage sur le site sont les dernières opérations.



Lit de roseaux avant faucardage



Lit de roseaux après faucardage



Adeline, Romain et Samuel en pleine opération faucardage

PASSE À POISSONS : OÙ EN EST-ON ?



La passe à poissons de Peipin, conçue pour favoriser le développement de l'Apron, espèce endémique et très protégée, est construite au niveau du barrage de Salignac. Cependant, l'ouvrage n'a pas encore été officiellement livré à son promoteur, EDF, car il a subi quelques dégradations à la suite de la crue de la Durance cette année.

En attendant, sachez qu'il est formellement interdit de forcer les barrières pour s'y promener, aller y pêcher et, plus encore, s'y baigner. Interdit parce que extrêmement dangereux : le risque est tout simplement la mort par noyade ! Nous sommes en train d'étudier avec EDF des mesures qui permettront de mieux sécuriser l'installation.

Dès que ce sera fait, nous organiserons une inauguration officielle de l'ouvrage.

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR GRAND VIGNE

Les travaux sont situés sur la commune de Peipin au lieu-dit : « Les Blâches ». Cette réalisation longtemps attendue (quelques décennies) a pour objet la mise en sécurité du carrefour entre la route départementale et la desserte des habitations.

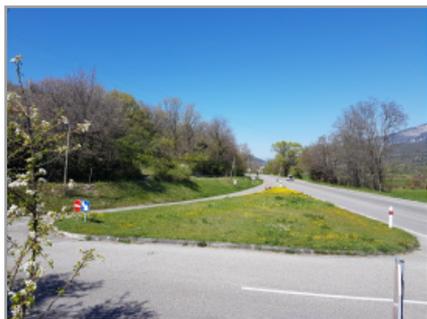
Ce chantier est réalisé concomitamment à l'aménagement de la RD 4085 organisé par le Conseil départemental. Il comprendra les réalisations suivantes :

- Aménagement d'un carrefour et la création d'une desserte des constructions existantes,
- Pose de canalisations : Adduction d'Eau Potable - Eaux Usées - Eaux Pluviales - Télécom (avec fibre optique) - Éclairage Public.



Le montant des travaux de l'aménagement du carrefour Grand Vigne et de la voie d'accès aux habitations s'élève à 69 875,30 € HT. Les travaux sont financés avec des subventions obtenues auprès de l'Agence de l'eau, du département et de l'État. À ceci s'ajoute la participation du Syndicat Mixte du Sisteronnais-Moyenne Durance d'Énergie et des Réseaux d'Éclairage Public et de Télécommunications.

Les travaux ont commencé le 24 mai pour une durée de deux mois.



Carrefour à l'origine



Carrefour, début des travaux



Carrefour le 23 juin 2017

Avis aux lecteurs compulsifs ou avides de nouvelles expériences littéraires

Des nouveautés ont envahi la bibliothèque : romans français, étrangers, policiers, documentaires...

Venez vite les emprunter ! Côté presse, vous pourrez à nouveau feuilleter des revues très prochainement... idéales pour des lectures estivales !

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tous les mois, les premiers mercredi et samedi sont consacrés aux contes à la bibliothèque. Une conteuse vient animer une séance de lecture dès 14 h, suivie d'un petit atelier manuel.

Le mois dernier, sur le thème du printemps, les enfants ont pu découvrir le conte « les fleurs de la petite Ida » d'Andersen ; puis de jolis bouquets de fleurs ont été réalisés en papier déchiré pour le plus grand plaisir des parents à qui ils ont été offerts ! La prochaine séance aura lieu le 5 juillet, pensez à réserver. Puis elles reprendront à la rentrée de septembre.



D'autres animations seront proposées en parallèle tout au long de l'année, comme une initiation à la couture au mois de juin avec la réalisation d'origamis en tissus ; ainsi que des moments de lecture animés par la bibliothécaire.

Cet été, les mercredis 12/07, 26/07 et 9/08, la bibliothécaire donne rendez-vous aux enfants à 14h30. Confortablement installés sur le tapis coloré de la section jeunesse, ils pourront écouter de jolies histoires.

Pour ne manquer aucune date, rendez-vous sur le site de la mairie de Peipin ainsi que sur la page Facebook « Commune de Peipin ». Et pour plus de renseignements ne pas hésiter à contacter Ophélie. À très vite à la bibliothèque !

Contact : Ophélie Rinaldi - 04 92 62 54 24 - ophelie.rinaldi@peipin.fr

QUOI DE NEUF À L'OUSTAOU DE LURE ? FONDATION PARTAGE ET VIE

Pour finir ce joli printemps, les résidents ont accueilli la mini ferme en extérieur et en intérieur. C'est au milieu des ânes, chèvres, poules, lapins, oies et moutons que les résidents ont pris leur repas en extérieur et une partie de l'après-midi.

Pour les autres résidents, une activité musicale était proposée en intérieur sur des chansons françaises.

La fête de l'été, qui s'est déroulée le 28 juin a permis de fêter les 6 ans d'ouverture de l'établissement et les résidents de l'Oustaou ont accueilli familles et amis autour d'une partie de pétanque suivie d'un apéritif et d'un repas concert. Les voisins proches de l'EHPAD qui se sont inscrits ont également profité de ce repas concert. La fête s'est terminée peu après 22 heures.

Nous remercions les bénévoles qui contribuent à une dynamique de l'établissement et nous étions ravis de les retrouver le soir de la fête.



NOUVELLE SECTION DE KARATÉ TRADITIONNEL DÈS LA RENTRÉE



En septembre 2017, le club de karaté peipinois enrichit sa pratique d'une section de karaté traditionnel. Du travail de techniques ancestrales au renforcement du corps et du caractère, l'apprentissage du karaté est riche et varié.

Accessible à partir de 14 ans et avec n'importe quel niveau, le club offrira une approche traditionnelle du karaté style Shotokan. Self-défense, accomplissement personnel ou pratique santé, les cours auront lieu le vendredi soir dans la salle des fêtes de Peipin (les horaires seront communiqués plus tard). Merci et à bientôt !

Club affilié à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

N'hésitez pas à joindre Laurent GONIN au 06 12 32 41 81 ou par mail à l'adresse : laurentgonin@hotmail.com
Rejoignez la page du club sur facebook : <https://www.facebook.com/karate04/>

VIDE GRENIER DU COMITÉ DES FÊTES LE 27 AOÛT 2017

Le Comité des Fêtes organise un **vide grenier dimanche 27 août sur la Place du Bon-Vent** de 6 h à 18 h.
10 € les 5 mètres, restauration et buvette sur place. Réservations au 04 92 62 47 17 ou au 06 83 82 12 80.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'association « Les Portes du Jabron » organise une exposition les 16 et 17 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine.

Dans ce but, nous lançons un appel à toutes les personnes possédant des objets anciens (outils ou autres), des documents, photos, vêtements, etc. de bien vouloir nous les prêter. En aucun cas, il ne s'agit de dons ; ces objets vous seront rendus sitôt la manifestation terminée.

À cet effet, chaque objet sera inscrit dans un registre afin qu'il ne puisse pas y avoir de contestation.

À l'avance, nous vous remercions de votre concours à la bonne réalisation de cette manifestation.

Renseignements auprès de M^{me} Orttner au 04 92 62 48 78 ou M. Jean-Michel Bouchet au 04 92 62 45 80



RETOUR SUR LE CONCERT DE CORNEMUSES

Le 18 mars 2017 l'association « Les Portes du Jabron » a organisé un concert de cornemuses en l'église de Peipin. Cette manifestation animée par le groupe BSM a été un vrai régal pour les oreilles du public venu en grand nombre et qui par ses applaudissements très soutenus a fait part de son contentement.



L'association tient à remercier très vivement le groupe BSM pour sa gentillesse et sa grande disponibilité ainsi que son grand talent. Que le public très nombreux soit également remercié. Nous sommes heureux de voir que de nombreuses personnes nous soutiennent dans nos projets de réhabilitation du patrimoine communal. Nous espérons vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

L'ANNÉE SCOLAIRE DE L'UTL DURANCE PROVENCE EST TERMINÉE

Retour sur une année riche en activités. La journée portes ouvertes du 14 septembre a permis à une grande majorité d'entre vous de prendre leur carte de membre et de découvrir les nouveaux cours qui ont été mis en place tout au long de l'année : russe, « access consciousness », informatique. Ces derniers seront d'ailleurs reconduits pour l'année 2017 / 2018.



Les journées du « Mieux vivre » nouvelle formule ont accueilli près de 150 personnes, avec une majorité de non adhérents qui, nous l'espérons, feront partie de l'UTL à la rentrée prochaine. Ce fut l'occasion de découvrir et de tester les cours qui seront proposés à la rentrée : E.F.T. (« Emotional Freedom Technique »), M.L.C. (« Mouvement de Libération des Cuirasses »), cours de cuisine japonaise, etc.

L'année s'est clôturée sur un pot de fin d'année très convivial, où chacun a pu échanger, partager autour du verre de l'amitié.

Nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 13 septembre 2017** pour notre journée portes ouvertes.

L'occasion de découvrir notre nouvelle plaquette et de rencontrer nos professeurs.



Contact :

- www.utl-peipin.fr
- 04 92 62 60 59
- utlduranceprovence04@gmail.com
- Facebook : UTL Durance-Provence

CRÈCHE LOU PICHOUN

Tél : 04 92 31 04 19



Les petits loups ont pu assister au spectacle « BLANC » à la salle polyvalente à l'occasion des fêtes de Noël, suivi du traditionnel goûter festif à la crèche.

Le vendredi 3 Mars 2017, le carnaval a été fêté avec son goûter et les parents bien sûr !

Le retour du beau temps est très attendu pour d'autres activités telles que le pique-nique inter-crèches organisé avec le soutien de ALPE ou la promenade au lac de Château Arnoux.

Nous souhaitons rappeler que **des places sont encore disponibles de 16 h à 18 h 30**, idéal pour vos rendez-vous sans bébé ! N'hésitez pas à contacter Yann Morard, coordinateur, le mardi ou jeudi après-midi à la crèche.



RAMip FRUITS DE LA PASSION (Relais Assistantes Maternelles Itinérant Parental)



Association ressource au service des familles et des assistantes maternelles agréées, le RAMip soutient les parents dans leur recherche de mode de garde et les accompagne dans leur fonction d'employeur. Il accompagne également les assistantes maternelles dans l'exercice de leur activité et de leur professionnalisation à travers les réunions d'informations, les ateliers et la promotion de la formation continue.

Le RAMip est un **lieu de vie**, de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences, d'écoute et d'expression à travers la mise en place d'ateliers de jeux à destination des enfants accompagnés de leurs parents et / ou assistantes maternelles.

Rue Jean Moulin - 04190 Les Mées

04 92 31 50 99 / 07 68 35 81 47 - rampassion@orange.fr

Retrouvez le programme des activités sur <http://www.peipin.fr>

PENTECÔTE À L'USCAP !

Le lundi 5 juin 2017, l'USCAP organisait son tournoi dédié aux catégories U11 (8, 9 et 10 ans) et U13 (11 et 12 ans). Cette 3^e édition est une véritable réussite puisque nous étions complets. 24 équipes en compétition soit 240 jeunes footballeurs ont évolué sur notre stade de Peipin. Une belle journée de fête, de sportivité et de fair-play.



Les licenciés USCAP en compétition font un beau parcours, les U13 accèdent à la finale et les U11 à la demi-finale. L'ESMD (Entente Sportive Moyenne Durance) remporte la victoire en U13. En U11, c'est la belle équipe de Gap qui soulève la grosse coupe en gagnant contre Sainte-Tulle.



Cet événement n'aurait pas pu se faire sans l'aide précieuse de nos bénévoles, parents, seniors, jeunes U16, arbitres, qui ont assuré toute la journée sur le terrain, à la buvette, au micro ou sur les bancs. Merci à tous pour votre renfort.

Déjà la reprises des entraînements :

- Séniors le vendredi 4 août
- SU16 le mercredi 23 août
- SU13 le mercredi 23 août
- SU11 le mardi 29 août
- SU7/U9 le mercredi 6 septembre

Les festivités estivales de Peipin

FÊTE VOTIVE DU COMITÉ DES FÊTES LES 11, 12 et 13 AOÛT

VENDREDI 11

21 h 30
DJ NUIT BLANCHE
ET SON ROBOT



DURANT LES 3 JOURS

Attractions foraines
buvette et restauration

SAMEDI 12

14 h
CONCOURS DE PÉTANQUE *

17 h
JEUX D'ENFANTS
Boissons et friandises offertes

19 h 30
REPAS PAELLA **

SOIRÉE BODEGA
Avec DJ NUIT BLANCHE

DIMANCHE 13

12 h à 13 h
APÉRITIF
offert par la municipalité,
accompagné par la
FANFARE DE DIGNE

14 h
CONCOURS DE PÉTANQUE *

21 h 30
SOIRÉE FULL MOON
PEINTURE
Avec DJ NUIT BLANCHE

* Concours de pétanque

14 h : inscription
15 h : début du tournoi
GAIN : 150 € + mise

** Repas paella

Apéritif Sangria
Paella
Fromage + Salade
Dessert + Café
Vin (1^{er} pichet offert)

Enfant (-13 ans) : 15 € - Adulte : 20 €

Inscriptions jusqu'au 7 août :
04 92 62 47 17 ou 06 82 83 12 80

GRAND MÉCHOUI DU 15 AOÛT DES PORTES DU JABRON

AU MENU

Apéritif - Crudités

Agneau de Sisteron - Frites

Fromage - Fruits

Vin - Café

À PEIPIN

PLACE DU BON-VENT

à partir de 11 h 30

Tarif : 25 €

M. Bouchet - 04 92 62 45 80



ACCÈS D'ÉTÉ DE 3 À 13 ANS



A PEIPIN

DU 10 JUILLET AU 4 AOÛT 2017

DE 7H30 à 18H

AVEC OU SANS REPAS



LES VACANCES D'ÉTÉ AVEC LE CENTRE DE LOISIRS DE PEIPIN



Cet été le centre sera ouvert du 10 juillet au 4 août :

Nous accueillerons les enfants de 3 à 13 ans à l'école de Peipin. Le programme est disponible depuis le 12 juin. Les deux premières semaines auront l'Asie pour thème, puis nous partirons dans le Far West les semaines suivantes. L'équipe a prévu de belles sorties (Marseille, Corbi Parc, baignade, etc.), des jeux d'eau, des grands jeux, de la cuisine, des activités manuelles, sportives, et plein de surprises !

Les inscriptions se font auprès de Caroline et Lidwine au bureau des P'tites Bouilles. Pour les résidents de la CCJLVD la journée est à 9,50 € sans repas et 13,55 € avec le repas de midi. Pour le bon déroulement du service, les enfants devront être inscrits un minimum de 3 jours par semaine. Nous acceptons les bons ATL (CAF).

À très bientôt pour un nouveau voyage !

NOS MINOTS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances de printemps

30 enfants ont pu profiter des activités proposées par les animateurs des P'tites Bouilles. Le thème de ces vacances était « les Pirates ». Ils ont pu construire leurs navires, partir à la découverte des mers grâce aux grands jeux et pour les aînés, créer une pièce de théâtre qu'ils ont montrée aux parents le dernier jour. Nous avons également partagé une journée avec l'Accueil de loisirs du Jabron à Digne : piscine le matin et l'après-midi un grand jeu au parc Gambetta.



Temps d'Activités Périscolaires

Nous arrivons à la fin de l'année scolaire, les enfants ont été satisfaits des animations proposées.

L'origami a rencontré un grand succès aussi bien auprès des enfants que des parents. Avec les beaux jours les enfants commencent à voir leur travail porter ses fruits à l'atelier jardinage. Les enfants du primaire ont pu également faire des expériences scientifiques et amusantes (pâte à papier, pâte slim). Les CM ont pu également s'initier au badminton.

Pour les maternelles, au gré du temps, nous avons constaté que leurs constructions devenaient de plus en plus complexes. En effet, les enfants ont, en début de période, réalisé des assemblages qui consistaient juste à empiler les Lego, Kappla. Alors qu'en fin de période, nous pouvions voir des circuits pour les voitures, des assemblages en 3D ou encore des véhicules élaborés.



L'ÉCOLE DE PEIPIN FÊTE LE PRINTEMPS

Les enfants de l'école ont fêté l'arrivée du printemps sous un soleil radieux. Ils ont défilé dans les rues du village déguisés en abeilles, en papillons ou encore en coccinelles. Ils se sont ensuite réunis en une immense chorale dans la cour de l'école pour une représentation très appréciée des parents. Cette belle après-midi s'est terminée autour d'un grand goûter.



LES ÉCOLIERS ENVOIENT UNE LETTRE AU PRÉSIDENT

Par Ninon Bodin, professeur des écoles à Peipin.

Dans le cadre du nouveau programme d'Enseignement Moral et Civique, et alors que nous sommes dans une année d'élections, j'ai souhaité mener avec mes élèves de CE2-CM1 un parcours de réflexion et d'engagement citoyen autour des valeurs de la République notamment.

Nous avons commencé par discuter des conditions du «vivre ensemble » en classe, et dans l'école.

Afin de leur permettre de s'exprimer, de leur montrer qu'en démocratie chacun peut s'engager, je leur ai proposé d'écrire des lettres sur les sujets qui les touchaient, en délivrant un message aux interlocuteurs qu'ils jugeraient pertinents. Ils ont écrit au président, à l'ONU, aux chefs des armées du monde. Nous avons envoyé ces lettres à l'Elysée en demandant à notre président de transmettre.

Les sujets sélectionnés par les élèves ont été : protection de la planète, paix, fraternité, égalité, et racisme. Ces sujets ont été mis en liens étroits au fil de leurs réflexions. Ils ont été abordés en collectif, de façon à faire émerger des idées qui rassemblent le groupe classe, puis mis en forme par petits groupes. Ils ont fait d'eux-même des liens avec des sujets d'actualité qui les ont émus, c'est leur initiative, ce sont leurs mots.

Lettre ouverte aux dirigeants de tous les pays du monde, aux chefs des armées du monde entier, et aux membres de l'ONU,

Nous sommes des élèves de CE2-CM1 de l'école de Peipin en France. Nous avons écrit des lettres pour parler de sujets importants pour le monde car nous sommes les adultes de demain. Voici un résumé de nos réflexions.

PROTECTION DE NOTRE PLANÈTE

Nous ne voulons pas grandir dans un monde pollué ni être intoxiqué par les déchets qui polluent la terre et tout ce que l'on mange et boit ni respirer un air pollué. Protégeons tous ensemble notre planète et notre santé. Notre avenir est entre nos mains!

PAIX

Nous ne voulons pas grandir sous les bombes, ni qu'aucun autre enfant ne vive sous les bombes ailleurs sur Terre. Toute guerre fait des victimes donc chaque guerre est un crime, il ne faut pas attendre d'horribles crimes de guerre pour réagir! Pour éviter les guerres et le terrorisme, nous pensons qu'il faut le désarmement. Nous voulons vivre heureux dans un monde sans guerre.

ÉGALITÉ

Nous voulons grandir dans un monde où tout le monde se respecte et où nous sommes tous égaux. Nous avons tous la même valeur : noirs, blancs, riches, pauvres, grands, petits, hommes, femmes, enfants, adultes etc... Rencontrer des gens différents, c'est intéressant et ça nous enrichit. Nous pensons que respecter les autres, nous permettra de vivre en paix tous ensemble.

RACISME

Ça nous inquiète que certains adultes ne croient pas qu'on est tous égaux, et ne veulent pas qu'on ait tous les mêmes droits. C'est mieux de ne pas avoir de préjugés, mais plutôt d'apprendre à connaître les gens avant de se faire un avis sur eux. On veut vivre ensemble et s'aider les uns et les autres. Nous n'avons pas la même apparence mais nous avons tous les mêmes droits!

FRATERNITÉ

Nous pensons qu'il faudrait que tous les humains se traitent comme des frères pour qu'il y ait la paix dans le monde entier. Si nous voulons vivre ensemble, nous devons nous respecter les uns les autres, comme des frères. Nous voulons avoir tous les mêmes droits. Nous sommes tous de la même espèce, l'espèce humaine. Nous pensons que nous devons accueillir les migrants qui fuient la guerre, parce qu'il doit y avoir de la solidarité entre tous les êtres humains. On peut être heureux ensemble même si on est différents.

Pour l'avenir, nous souhaitons vivre heureux et en harmonie.

Merci d'entendre notre message, de prendre soin de notre planète, et de défendre la paix, la fraternité, et l'égalité de tous à travers le monde, Merci de bien vouloir nous aider pour construire ensemble un monde meilleur.

Les élèves de CE2-CM1 de Peipin, mai 2017.

Erwin, Anthon, Erwin, Nathan, Elliot, Thomas, Léon, Jérémie, Lina, Mathéo, Evan, Nathan, Noor, Gustave, Lola, Braxxy

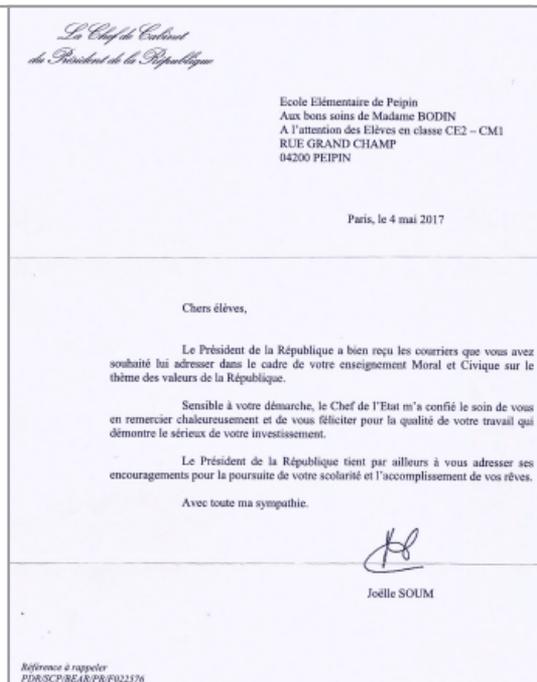
Le président Hollande a répondu en les encourageant, mais sans préciser si leurs propositions et remarques vont être transmises.

Afin que leur réflexion et leur voix portent, nous avons évoqué le concept de lettre ouverte. Nous avons repris les 7 lettres qui ont été écrites pour n'en faire qu'une seule, destinée à être publiée dans la presse. La Provence et Haute Provence Info sont venues à notre rencontre en classe.

Par la suite, nous avons préparé une émission de radio d'une heure sur Radio Zinzine, le lundi 19 juin à 14 h intitulée « un monde pour demain ».

Le mardi 20 juin à 18 h, un spectacle nommé « un monde pour demain » fût présenté aux parents des CE2-CM1.

Et pour terminer, chaque enfant est reparti avec un livret retraçant tout ce parcours citoyen, contenant les lettres, chansons, poèmes, la réponse de l'Élysée, articles de journaux et le CD de l'émission.



LES CM2 DE PEIPIN ÉCHANGENT AVEC LES 5^e DE PAUL ARÈNE

Par Marjorie Marcant, professeur des écoles à Peipin.

Les élèves de la classe de CM2 de l'école de Peipin ont participé à deux projets d'écriture avec les élèves du collège Paul Arène de Sisteron.

Le premier projet, avec les élèves de 5^e, consiste à inventer une histoire à partir d'images séquentielles tirées du film d'animation « Le tableau » de Jean-François Laguionie. Les élèves de 5^e et de CM2 se sont échangés leurs productions et envoyés leurs commentaires. Ils ont ensuite visionné le film pour comparer la véritable histoire à leur production.

Le second projet consiste à décrire le plus précisément possible des œuvres d'art de peintres célèbres dans le but de les faire reproduire par les camarades de 6^e n'ayant pas le modèle sous les yeux. Les élèves de 6^e ont également écrit des descriptions d'autres tableaux pour les CM2. Voici quelques productions d'élèves à partir des descriptions des élèves de CM2. Les élèves de l'école et du collège ont participé avec sérieux et enthousiasme à ces projets.



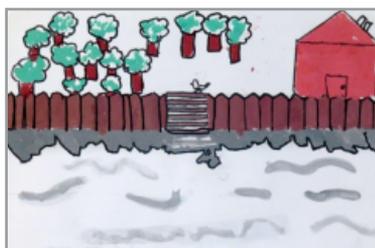
L'homme contemplant une mer de nuages de Caspar D. Friedriche



Le château dans les Pyrénées de Magritte



La pie de Claude Monet



Les éléphants de Salvador Dali



LES ÉLÈVES EN CLASSE DÉCOUVERTE À AUZET

Par Béatrice Figuière, professeur des écoles à Peipin.

Les élèves de moyenne et grande section de l'école ont passé trois jours à Auzet : le célèbre centre d'accueil « La Fontaine de l'Ours » a accueilli 19 enfants pour un séjour « musique et environnement ».

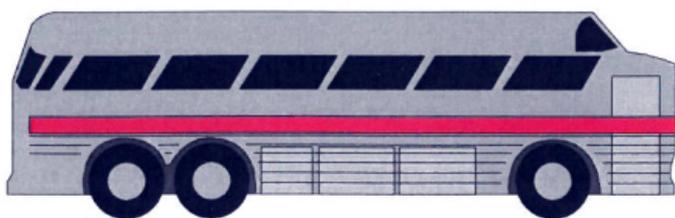


En effet, ils ont eu le plaisir de découvrir et de jouer de nombreux instruments de musique dans une salle dédiée avec une intervenante qualifiée. Un temps magnifique et des animateurs compétents ont permis de nombreuses découvertes : la visite du village avec la rencontre de plusieurs animaux de la ferme, la pêche à l'épuisette pour observer les habitants des cours d'eau, une promenade en forêt à la recherche de traces d'animaux et une superbe randonnée pique-nique en direction du col de Verdache pour admirer les paysages de montagne et écouter les oiseaux.

Ils ont aussi construit des cabanes, fait des jeux de société, appris des chansons et bien sûr goûté aux bons petits plats cuisinés sur place avec des produits locaux. Une petite veillée en pyjama terminait la journée bien remplie avant de se retrouver par petits groupes dans les chambres : un moment très apprécié ! Les parents ont eu régulièrement des nouvelles en consultant le blog de la classe.

C'est un projet très porteur pour le travail en classe, avant et après, et qui permet de vivre une première expérience très positive à l'extérieur de la maison, loin des parents, favorisant la vie en collectivité et l'autonomie. Tous ont envie d'y retourner !

LA COMPÉTENCE TRANSPORT SCOLAIRE RELÈVE DE LA RÉGION



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL de TRANSPORT
des ELEVES du CARREFOUR BLEONE DURANCE
Immeuble Communal
04160 CHATEAU-ARNOUX**

(Tel) 92.64.09.21 (Fax) 92 64 29 59 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le transport scolaire des collégiens et des lycéens peipinois pour Sisteron relève désormais de la compétence de la région. Par conséquent, le SITE (Syndicat Intercommunal pour Transport d'Élèves), qui gérait les transports de l'ancienne CCLVD, doit maintenant rendre des comptes à la région pour les circuits de notre commune puisqu'ils se trouvent à l'extérieur de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération. Cela n'aura aucun impact sur les tarifs et les modalités d'inscription au bureau de Château-Arnoux, identiques pour la rentrée scolaire 2017.

Rappel : début des inscriptions pour la rentrée 2017 / 2018 le 16 août 2017. Les inscriptions se font uniquement au bureau du SITE, à côté du bureau de poste de Château-Arnoux.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Le Plan Communal de Sauvegarde dit PCS a pour but d'organiser à tout moment l'intervention de la commune pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population. Elle doit également pouvoir appuyer l'action des services de secours.

Le retour d'expérience sur les accidents et catastrophes de ces dernières années met en relief, de façon constante, l'impérative nécessité qui s'impose à tous, du citoyen aux autorités publiques, de prévoir les mesures d'anticipation de tels événements (inondation, pollution, tremblement de terre, attentat...). Le département des Alpes de Haute-Provence est particulièrement concerné puisque chaque commune est soumise à au moins trois risques naturels et / ou technologiques.

Le Plan Communal de Sauvegarde est obligatoire dans les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels. C'est le cas pour la commune de Peipin.

Afin de mieux connaître et identifier les ressources de ses habitants, travailleurs et autres, la commune demande que :

- chaque personne en difficulté (sans moyen de locomotion, isolée, sans famille proche, etc.) ;
- chaque personne handicapée (malentendant, non voyant, à mobilité réduite, etc.) ;
- chaque personne sous assistance médicale ou bénéficiaire de soins ;
- et / ou ayant des ressources de types matériels (tracteurs, camions, tractopelle, etc.) ;
- et / ou ayant des compétences (1^{er} secours, diplômés liés à la médecine, etc.) ;
- et / ou ayant toutes autres compétences jugées utiles en cas de crise (parlant une langue étrangère, interprétariat, etc.) ;

se fasse connaître en détachant le coupon réponse ci-dessous ou en se manifestant par tous moyens à sa convenance auprès du secrétariat de la mairie de Peipin (04 92 62 44 17 - mairie@peipin.fr)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE PEIPIN

NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	
COMPÉTENCES, MOYENS OU DIFFICULTÉS :	

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE PEIPIN

COORDONNÉS

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Le service astreinte :

06 80 95 95 55

Adresse :

Mairie de Peipin
4 Rue des Écoles,
04200 PEIPIN

HORAIRES

Lundi :

10 h à 12 h et 13 h 45 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi :

9 h à 12 h et 13 h 45 à 17 h 30

Vendredi :

9 h à 12 h

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPALS 2017

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira aux dates suivantes, à 19 h dans la salle du Conseil municipal de l'ancienne mairie :

- Mardi 11 juillet 2017
- Mardi 26 septembre 2017
- Mardi 31 octobre 2017
- Mardi 28 novembre 2017
- Mardi 19 décembre 2017

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

SERVICE DES ENCOMBRANTS

La collecte s'adresse aux gros encombrants (canapé, literie, meubles, gros appareils d'électroménager, etc.) :

« Tout ce qui ne rentre pas dans le coffre d'une voiture ».

Il suffit de vous inscrire en appelant la mairie de Peipin (04 92 62 44 17) avant le mardi midi. La collecte se fait gratuitement le mercredi matin.

RECEVEZ
LE PEIP'INFOS
EN AVANT-PREMIÈRE
ET EN COULEUR !



Optez pour la version électronique du bulletin municipal de Peipin. Pour cela, il vous suffit d'adresser un courriel à bulletinmunicipal@peipin.fr en indiquant vos prénom, nom et adresse postale.

Dès que le PEIP'INFOS paraîtra, vous recevrez un message d'alerte contenant un lien pour le consulter en ligne ou le télécharger, et ce, quelques jours avant sa distribution papier.

Nous vous informons que votre courriel pourra être utilisé pour vous prévenir en cas de risque mineur et / ou majeur.

(Un simple courriel vous permet de vous désabonner)

À VOS AGENDAS

- MAIRIE - Campagne stérilisation > 5/07 au 5/10
- BIBLIOTHÈQUE - Conte de Cantelire > 5 juillet
- CCJLVD - Centre de loisirs > 10/07 au 4/08
- BIBLIOTHÈQUE - Ophé lit > 12 juillet
- TOUR DE FRANCE - Étape 19 > 21 juillet
- BIBLIOTHÈQUE - Ophé lit > 26 juillet
- BIBLIOTHÈQUE - Ophé lit > 9 août
- CDF - Fête votive > 11, 12 et 13 août
- PORTE DU JABRON - Grand méchoui > 15 août
- COMITÉ DES FÊTES - Vide grenier > 27 août
- UTL - Journée portes ouvertes > 13 sept.
- ACEPP - Journées du patrimoine > 16 et 17 sept.

TOUT PEIPIN SUR peipin.fr

(Mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr

Très régulièrement mis à jour, le site vous permet de retrouver toute l'actualité communale : informations générales et pratiques, manifestations, numéros utiles, procès verbaux des Conseils municipaux et communautaires, règlement d'urbanisme, annonces, démarches, revue de presse, etc. Vous pouvez également y retrouver (et télécharger) tous les anciens numéros du bulletin municipal.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin
Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin
Création, mise en page, photos : Julien Bournet
Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.